

Député de la 1ère circonscription, Jean-René Cazeneuve, communique sur la loi Descrozaille



Député de la 1ère circonscription, Jean-René Cazeneuve, communique sur la loi Descrozaille

«J'ai voté la proposition de loi de mon collègue Frédéric Descrozaille qui vise à protéger un maximum nos producteurs et nos agriculteurs.

Cette PPL est primordiale pour ne pas remettre en cause les effets positifs des lois EGalim, mais également pour permettre un équilibre des relations commerciales entre producteurs et distributeurs.

Nous ne pouvons que constater l'augmentation des charges des agriculteurs depuis 2 ans, notamment sur les matières premières, il est donc légitime et nécessaire que nous puissions encadrer les prix de vente, afin de permettre une rémunération juste.

Le contexte d'inflation généralisée est la conséquence d'événements extérieurs à l'agriculture et à l'agroalimentaire (guerre en Ukraine, influenza aviaire...). Nous travaillons au quotidien pour protéger les Français.

En 2022, l'inflation se limite à 5,2 %, l'un des taux les plus faibles en Europe.

Depuis 5 ans, j'accompagne les agriculteurs gersois pour assurer l'avenir et le développement de leurs productions, il s'agit d'un élément clé du socle de notre souveraineté alimentaire. »